

**Annexe IIB\_1: Bordereau de soumission financier en honoraires forfaitaires par phase**

MONTANT DES TRAVAUX	de 1 à 50.000 € *				de 50.001 à 200.000 € *				de 200.001 à 500.000 € *				de 500.001 à 1.000.000 € *				de 1.000.001 à 2.000.000 € *			
	Quantité estimée de projets/4 ans	% par phase	Base de calcul par phase	Honoraires par phase/4 ans	Quantité estimée de projets/4 ans	% par phase	Base de calcul par phase	Honoraires par phase/4 ans	Quantité estimée de projets/4 ans	% par phase	Base de calcul par phase	Honoraires par phase/4 ans	Quantité estimée de projets/4 ans	% par phase	Base de calcul par phase	Honoraires par phase/4 ans	Quantité estimée de projets/4 ans	% par phase	Base de calcul par phase	Honoraires par phase/4 ans
Phase 2: Etudes d'avant-projet	6		25.000,00	0,00	6		125.000,00	0,00	2		350.000,00	0,00	2		750.000,00	0,00	1		1.500.000,00	0,00
Phase 3: Etudes de projet	6		25.000,00	0,00	6		125.000,00	0,00	2		350.000,00	0,00	2		750.000,00	0,00	1		1.500.000,00	0,00
Phase 4: Missions réglementaires (permis d'urbanisme, avis pompiers, permis d'environnement, liste non exhaustive)	6		25.000,00	0,00	6		125.000,00	0,00	2		350.000,00	0,00	2		750.000,00	0,00	1		1.500.000,00	0,00
Phase 5: Missions administratives (assistance à l'évaluation technique et financière des offres)	6		25.000,00	0,00	6		125.000,00	0,00	2		350.000,00	0,00	2		750.000,00	0,00	1		1.500.000,00	0,00
Phase 6: Missions de réalisation et suivi de projets	6		25.000,00	0,00	6		125.000,00	0,00	2		350.000,00	0,00	2		750.000,00	0,00	2		1.500.000,00	0,00
* Le calcul de la valeur financière pour les différentes phases sera établi, en € hors TVA et avec 2 décimales, par l'application des pourcentages aux montants "Base de calcul par phase" tels que définis ci-dessus. La valeur de référence pour le calcul est la valeur intermédiaire entre les deux bornes dans la tranche correspondante																				
L'addition de ces différentes valeurs financières permettra d'établir la valeur financière totale de l'offre sur 4 ans pour les missions "Projets"																				
Toutes les cases grisées doivent être remplies																				
				0,00				0,00				0,00				0,00				0,00
<b>N.B: De manière exceptionnelle, après demande motivé et approbation du Comité, des telles missions pourraient être rémunérées sur la base du bordereau de soumission financier joint en annexe IIB_2 au cahier des charges.</b>																			<b>Grand total</b>	<b>0,00</b>